



La section européenne, ce sont deux heures dans l'emploi du temps de l'élève :

- **un cours d'anglais**
- **un cours d'histoire-géographie** (discipline non linguistique) dispensé en anglais.

Ces deux cours s'appuient sur des thématiques communes.

L'oral est privilégié.

POURQUOI CHOISIR

LA SECTION EUROPÉENNE ?

- Pour **un regard différent sur l'histoire et le monde** (histoire-géographie) ou pour communiquer de façon spontanée, dans des situations concrètes ou authentiques, en acquérant du vocabulaire spécifique aux activités sportives (EPS).
- Pour **approfondir son anglais**, notamment à l'oral.
- Pour une **ouverture à l'international**.
- Pour **enrichir son parcours de lycéen** avec une mention européenne sur le diplôme du baccalauréat (sous conditions).